

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 20 JUILLET 2020 à 19 h 30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mmes Emmanuelle CARGNELLI, Josette GUERRIER, MM Christophe COTTAREL, Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.
MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Gilles BRIENS (arrivé à 19h40) Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Mme Sandrine TESTAS (pouvoir donné à M. C. COTTAREL) et M. Frédéric VIENOT (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI)

Secrétaire de séance : Mme Brigitte FROMONT

Date de la convocation : 11 juillet 2020

Date de l'affichage : 11 juillet 2020

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.
Le Procès-Verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

I – PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE PAR M. SCHOEN DU CABINET AA LYON, EN PRESENCE DE ME CHANON, AVOCAT DU CABINET CHANON-LELEU

Présentation au nouveau conseil municipal du scénario d'aménagement du cœur de village retenu par la précédente municipalité.

II– APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL (délibération n°D2020_032)

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal.

III – DESIGNATION D'UN REFERENT MOBILITES (CCDSV) (délibération n°D2020_033)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner Mme E. CARGNELLI référent mobilités auprès de la CCDSV.

IV – INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Pont de St Bernard

Le pont est touché dans sa structure. Après radiographie du pont, il apparaît que les désordres constatés ne mettent pas en cause la stabilité de l'ouvrage et la sécurité des usagers.

Les restrictions d'exploitation mises en œuvre depuis la mi-juin 2020 vont être levées dans les prochains jours.

⇒ Ambroisie

Un flash partira prochainement, ainsi qu'un courrier de rappel (aux agriculteurs, au département de l'Ain et à la CCDSV)

⇒ Environnement

Plantations : les massifs de la commune ont été repensés : les agents techniques ont planté des vivaces à la place des annuelles, afin de restreindre les arrosages.

Un plan de gestion est en cours de travail par M. C. COTTAREL.

Lundi 6 juillet 2020, M. C. COTTAREL explique que des mares ont été créées avec des bénévoles dans le bassin de rétention des Guillermines. Diverses espèces ont été plantées, les floraisons seront étalées.

M. C. COTTAREL remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à ce projet.

⇒ Périscolaire

Un point sur les inscriptions aux services périscolaires sera fait le jeudi 23/07.

Mme E. CARGNELLI et Mme C. ANDRIEUX demandent à visiter l'école.

⇒ Communication

M. M. SOLFOROSI explique qu'une démarche est en cours pour le nouveau site internet de la commune avec une société.

Panneau lumineux : une proposition a été reçue, un travail est en cours d'analyse des besoins.

⇒ Conseil Citoyen

Un conseil se tiendra à l'automne, date à fixer.

⇒ Bibliothèque municipale

Une réunion a eu lieu le 1^{er}/07 pour réfléchir à l'avenir de la bibliothèque (réorganisation spatiale, partage des locaux avec d'autres activités)

Le 02/09 une nouvelle réunion est programmée.

⇒ Boîte à livres

Un projet de boîte à livres, situé devant la mairie, est proposé sur le format d'un poulailler. Il pourrait comprendre un hôtel à insectes.

⇒ Conscrits

La fête des conscrits s'est déroulée le week-end du 17 – 18 et 19/07. Tout s'est bien passé.

⇒ Plan de circulation et sécurité routière

Un travail est en cours sur le cahier des charges, qui sera prochainement finalisé.

La consultation des bureaux d'études sera lancée en septembre.

Ce travail sera mené en tenant compte du projet d'aménagement du cœur de village.

⇒ Mov'in

Les inscriptions modern'jazz et zumba ont bien démarré.

Une interrogation se pose pour la pratique des sports de danse à l'intérieur des salles communales.

⇒ Point sur les travaux

Les ampoules de l'éclairage public à l'Espace Chabrier ont été remplacées par des leds.

Les travaux de mise en séparatif de la rue de la Saône seront faits en août.

Les travaux de mise en séparatif du Chemin du Bourguignon seront faits en septembre.

Travaux au Lotissement Le Jardin des Bruyères : les modifications demandées au projet ont été prises en compte (profondeur des puits de récupération des eaux pluviales)

⇒ Stationnement gênant

Un avertissement sera placé sur le pare-brise des véhicules gênants. A la rentrée, ces véhicules seront verbalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h26.

Prochain conseil municipal :

- Lundi 7 septembre 2020 à 19h30